

<b>Membres</b>	<b>16</b>
<b>Présents</b>	<b>13</b>
<b>Votants</b>	<b>13</b>
<b>Exprimés</b>	<b>13</b>
<b>Oui</b>	<b>13</b>
<b>Non</b>	<b>0</b>

Accusé de réception en préfecture  
087-200049278-20221109-DEL-2022-54-DE  
Date de télétransmission : 16/11/2022  
Date de réception préfecture : 16/11/2022



### **EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-deux, le 9 novembre, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Sébastien MOREAU, Président.

Date de la convocation : 27 octobre 2022

#### **MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :**

**Alain DARBON - Estelle DELMOND - Franck FOUR - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Yves LE GOUFFE  
Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Sébastien MOREAU - Laurent PAQUET - Philippe SIMON - Michel  
THEYS - Guy TOUZET**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

#### **DÉLIBÉRATION N° 2022-54**

#### **OBJET : PROGRAMMES EUROPÉENS 2021-2027 ANIMATION DE L'OBJECTIF 3 DU VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPÉENS 2021-2027 DEMANDE DE SUBVENTIONS 2023-2024**

Monsieur le Président rappelle que le PETR du Pays Monts et Barrages s'est porté candidat pour porter une Stratégie locale de Développement sous la forme d'un DLAL (Développement Local menés par des Acteurs Locaux) pour la période de programmation européenne 2021/2027.

Afin de la mettre en œuvre, le PETR prévoit, en tant que structure porteuse du GAL, de consacrer 0,3 ETP en 2023 et en 2024 à l'animation thématique de l'objectif prioritaire 3 de ce programme « Accompagner le développement de filières économiques locales et redynamiser les centres-bourgs ». Cette animation serait assurée par le chef de projet développement économique et social.

Sous réserve de la signature de la convention de mise en œuvre avec l'Autorité de Gestion (Région Nouvelle-Aquitaine), il est proposé le plan de financement suivant :

<b>DÉPENSES PRÉVISIONNELLES</b>		<b>PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL</b>		
<b>Intitulé</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>
<b>Anim objectif 3 (0,3 ETP) 2023</b>		Autofinancement PETR	8 218,81 €	20,00%
Frais salariaux 2023	13 426,50 €			
Frais de mission 2023	300,00 €	<b>FEDER OS5 (2021-2027)</b>	<b>32 875,22 €</b>	<b>80,00%</b>
<b>Stagiaire réseau hébergement 2023</b>				
Gratifications 2023	3 500,00 €			
Frais de mission 2023	300,00 €			
<b>Anim objectif 3 (0,3 ETP) 2024</b>				
Frais salariaux 2024	13 677,00 €			
Frais de mission 2024	300,00 €			
Frais de structure 2023/2024	4 590,53 €			
<b>Communication</b>				
Création et réalisation supports (projet réseau hébergement)	5 000,00 €			
<b>Total</b>	<b>41 094,03 €</b>	<b>Total</b>	<b>41 094,03 €</b>	<b>100,00%</b>

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le plan de financement présenté, autorisent le Président à solliciter les subventions nécessaires et à signer toutes les pièces s'y rapportant dès que le cadre de la procédure de demande de subvention européenne aura été fixé.

Fait et délibéré à Bujaleuf  
Les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.

**Le Président,  
Sébastien MOREAU**

